

TATHRIN® NEXT

INSECTICIDE TRICOMPOSANT CONCENTRÉ ÉMULSIONNABLE CONTRE LES PUNAISES DES LITS ET AUTRES INSECTES RAMPANTS DOUBLE ACTION : effet choc et effet rémanent prolongé
Produit biocide réservé aux professionnels



Flacon de 500 ML

Nom du produit : TATHRIN NEXT

Type de produit : TP 18-Insecticide

Formulation : CONCENTRÉ ÉMULSIONNABLE (EC) À ACTION INSECTICIDE

Usages : Lutte contre les insectes volants et rampants

N°. MEDDTL : 76431

Mode d'action : Double action choc et effet rémanent prolongé

Composition : CYPERMÉTHRINE 5% + IMIDACLOPRIDE 2% + PRALLÉTHRINE 0,05% po



PROPRIÉTÉS

TATHRIN NEXT est un insecticide tricomposant multiusage concentré, caractérisé par la présence de 3 différentes substances actives (Pralléthrine Cyperméthrine et Imidaclopride) qui permettent :

- Une lutte efficace contre les punaises des lits et les autres insectes rampants.
- Une action insecticide rapide et efficace, visible quelques minutes après le traitement.
- Une action systémique et de contact sur les insectes.
- Une protection longue durée contre la ré-infestation (jusqu'à 4 semaines après le traitement).

TATHRIN next utilise une technologie de formulation de dernière génération avec l'utilisation de solvants spéciaux. TATHRIN next, si utilisé aux dilutions indiquées, permet une émulsion facile et immédiate, stable pour une longue durée ; TATHRIN next est inodore, ne produit pas de mousse, ne colore pas la zone traitée (effectuer cependant des tests préalables de compatibilité, surtout en cas de surfaces ou objets précieux afin de vérifier la possible formation de taches ou halos.

UTILISATIONS

Ce produit est indiqué pour traiter différents endroits, tels que : **domestiques** (habitations, caves, zones fréquentées par des animaux domestiques, murs d'enceintes, etc.), **publics** (magasins, écoles, hôpitaux, cinémas, commerces, casernes, hôtels et centres d'accueils, campings, villages vacances, restaurants, etc.), **moyens de transports** (bateaux, bus, wagons, containers, etc.), **stockages de déchets, décharges**.

Grâce aux propriétés des 3 substances actives utilisés et les coformulants particuliers qui empêchent la production de vapeur, TATHRIN NEXT est également approprié pour une utilisation dans l'industrie alimentaire, en l'absence de nourriture.

INSTRUCTIONS D'EMPLOI

Avant son utilisation, le produit doit être dilué dans de l'eau ou un autre solvant adapté, en fonction de l'équipement utilisé.

La dilution ainsi préparée doit être agitée pour produire une émulsion stable et uniforme.

Le produit peut être utilisé :

- A l'intérieur d'un bâtiment contre les punaises des lits et les insectes rampants comme les fourmis et les cafards.
- Dans les zones périphériques externes pour le contrôle des insectes rampants comme les fourmis et les cafards.

Le produit doit être utilisé dans une pompe à pression, en traitement localisé uniquement et hors présence d'insectes butineurs, aux doses suivantes :

- Punaises des lits et autres insectes rampants (blattes, fourmis, etc.) :
- 100 ml de produit dilué en 10 litres d'eau en traitant surfaces vitrifiées
- 200 ml de produit dilué en 10 litres d'eau en traitant surfaces poreuses

La solution ainsi obtenue sera appliquée sur la surface à traiter à raison de 1 litre de solution pour environ 20 m².

Le produit peut être aussi utilisé exclusivement par un opérateur professionnel, pour des traitements intérieurs, selon les modalités suivantes :

- Utilisation de l'équipement par nébulisation ULV (ultra bas volume) à la dose de 5% (500 ml dans 10 litres d'eau).

Utiliser 800 ml de solution ainsi préparée pour traiter 2500 m³ ou chaque 1000 m² de surface ;

- Avec thermonebulisation pour des utilisations spécifiques en diluant avec du glycol ou un autre solvant approprié à 4% (à l'intérieur 0,5- 1 litre de solution pour 1800/2100 m³, pour les réseaux d'égouts à la dose de 30-40 ml/1000 m³ dilué dans un solvant approprié).

La dose d'utilisation peut être augmentée de 50% en présence d'une forte infestation ou pour traiter des superficies poreuses.

Le produit est compatible avec la majeure partie des insecticides et devient instable avec des produits à réaction alcaline ou avec des produits oxydants.

MESURES DE PRÉCAUTION

Ne pas contaminer aliments, boissons ou récipients destinés à les contenir. Ne pas appliquer sur plantes destinées à l'alimentation humaine et/ou animale. Aérer suffisamment les lieux et les chambres où le produit a été utilisé. Ne pas utiliser sous forme concentrée, suivre les instructions ci-dessous.

Ne pas nébuliser en extérieur. Après la manipulation ou en cas de contamination, se laver soigneusement avec de l'eau et savon.

Conserver uniquement dans le récipient d'origine, dans un endroit sec et à l'abri des rayons directs du soleil. Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas réutiliser l'emballage. L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

PREMIERS SOINS

En cas d'exposition, contacter sans délai et dans tous les cas un centre antipoison, un Samu ou un médecin et décrire la situation (fournir les indications de l'étiquette, évaluer la dose d'exposition).

Parallèlement et en attente de la réponse :

- En cas d'inhalation, respirer de l'air frais et se reposer.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements contaminés et laver la peau au savon puis rincer abondamment à l'eau. Ne pas utiliser de solvants ou diluants.
- En cas de contact avec les yeux : rincer immédiatement sous l'eau durant plusieurs minutes.
- En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne pas faire vomir. Quelle que soit la quantité de produit ingéré, ne pas manger et ne pas boire. En cas de détresse aigue, contacter le 15 (ou 112).

Indication pour le médecin :

Traitement symptomatique.

En cas d'urgence, contacter le Centre Antipoison le plus proche. N° ORFILA (INRS) +33 (0)1 45 42 59 59

Contient :

Cyperméthrine (n° CAS 52315-07-8) 5% m/m

Imidaclopride (n° CAS 138261-41-3) 2% m/m

Pralléthrine (n° CAS 23031-36-9) 0,05% m/m

Coformulants* qsp 100% m/m

(*contient Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-C13, sels de calcium et 2-méthylpropane-1-ol; iso-butanol)

UFI : F4V2-90XF-7005-9PKR

Numéro d'inventaire 76431

Mentions de danger :

H318 Provoque de graves lésions des yeux. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter un équipement de protection des yeux/du visage. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/récipient dans les circuits de collecte appropriés.



DANGER